



Comité d'Animation de Lancrel

Cher exposant,

Nous organisons cette année la 40^{ème} édition de notre **Foire à la Brocante de Lancrel, le 1^{er} Mai 2023.**

A cette occasion, nous ouvrons notre manifestation au lineaire qui sera situé dans la Cour Carrée. Cette foire sera ouverte au public dès 7 heures, quartier de Lancrel, dans la Cour Charles Aveline (près du Musée de la Dentelle), entrée rue Jullien.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules seront **interdits** dans l'enceinte de la brocante de **8 heures à 19 heures.**

**Emplacements couverts de 3 X 3m + 1 table : - 40 € pour les professionnels
- 35 € pour les particuliers**

Lineaire : - 5 € le ml (minimum 2 m)

Les emplacements devront être laissés **propres** à la fin de la brocante.

La vente du muguet reste comme les années précédentes interdite sur les stands et dans l'enceinte de cette manifestation.

COUPON DE PARTICIPATION A REMPLIR ET RETOURNER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT
par chèque à l'ordre du Comité d'Animation de Lancrel avant le 28 février à Madame Carol DE SUTTER - 33 rue Desgenettes - 61000 Alençon (06 83.80.46.54).

ATTENTION : seules les réservations adressées par courrier et accompagnées du règlement seront prises en considération.

✂.....

NOM : **Tél** :

Adresse :

E mail :

N° d'immatriculation au registre du commerce :

(pour les antiquaires et les brocanteurs)

N° et nature de la pièce d'identité :

(pour les particuliers)

RAPPEL : la réglementation prévoit que les articles proposés à la vente par les particuliers doivent être des objets usagés, non acquis pour la revente.